



19 février 2016

Reconversion de la Clinique Sainte-Claire

(IVS).- Le Conseil d'Etat répond favorablement à la proposition de l'Hôpital du Valais de fermer la Clinique Sainte-Claire en raison de la baisse d'activité. A cet effet, il a adopté une modification de la liste des sites composant l'Hôpital du Valais et la soumettra au Grand Conseil durant la session de mai prochain. La fermeture de la clinique est envisagée pour le 1^{er} septembre 2016. Les discussions sont en cours avec les communes de la région pour la convertir en EMS.

Inaugurée en 1932 par la Fraternité des Sœurs franciscaines de Dijon, la Clinique Sainte-Claire a intégré le Réseau Santé Valais (RSV) en 2002. Elle assure actuellement la prise en charge gériatrique des patients du Valais central et offre des lits d'attente pour les personnes n'ayant pas pu trouver une place en EMS. Malgré un nombre de patients stable, les journées d'hospitalisation en gériatrie sont en baisse ces dernières années en raison de la réduction des durées de séjour. A la Clinique Sainte-Claire, le nombre de journées d'hospitalisation est passé de 13'500 en 2012 à 11'000 en 2015.

Réorganisation proposée par l'Hôpital du Valais

Les grandes lignes de l'organisation hospitalière 2020-2030, arrêtées par le Conseil d'Etat en décembre 2014, prévoyaient à terme l'arrêt de l'activité hospitalière à la Clinique Sainte-Claire. L'Hôpital du Valais a demandé sa fermeture anticipée afin d'optimiser l'occupation des lits gériatriques et ses dotations en personnel.

Sur les 39 lits exploités actuellement à la clinique, onze seraient transférés à l'Hôpital de Sierre et quinze au Centre valaisan de pneumologie (CVP) à Montana. Cette répartition permettrait de regrouper les compétences et ressources pour la médecine de la personne âgée sur l'hôpital de Sierre et le CVP. Les autres lits seraient fermés en raison de la baisse d'activité. L'Hôpital du Valais ne prévoit aucun licenciement. Toutefois, des transferts de postes vers d'autres sites hospitaliers du Valais romand en découleraient. Ils devront se faire dans le respect des mesures d'accompagnement prévues avec les syndicats.

La fermeture d'un site de l'Hôpital du Valais nécessite l'aval du Grand Conseil. Celui-ci devrait en débattre lors de sa session de mai 2016. Le Conseil d'Etat pourra ensuite arrêter les modifications de la planification hospitalière et fixer les modalités de transfert des infrastructures.

Nouvelle affectation envisagée de la Clinique Sainte-Claire

La Conférence des présidents de communes du district de Sierre a approuvé à l'unanimité le principe de la reconversion de la Clinique Sainte-Claire en EMS, sous réserve du montant du transfert des infrastructures et de la décision du Grand Conseil. La transformation serait assurée par ProjetSanté, Association de valorisation du patrimoine hospitalier de Sierre-Loèche. Après rénovations et adaptations, le site pourrait offrir une soixantaine de lits d'EMS à partir de 2018-2019 répondant ainsi aux besoins de la région. Les études en vue de la transformation de la clinique sont en cours.

Personnes de contact

- **Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), 079 248 07 80**
- **Victor Fournier, chef du Service de la santé publique, 078 722 38 83**